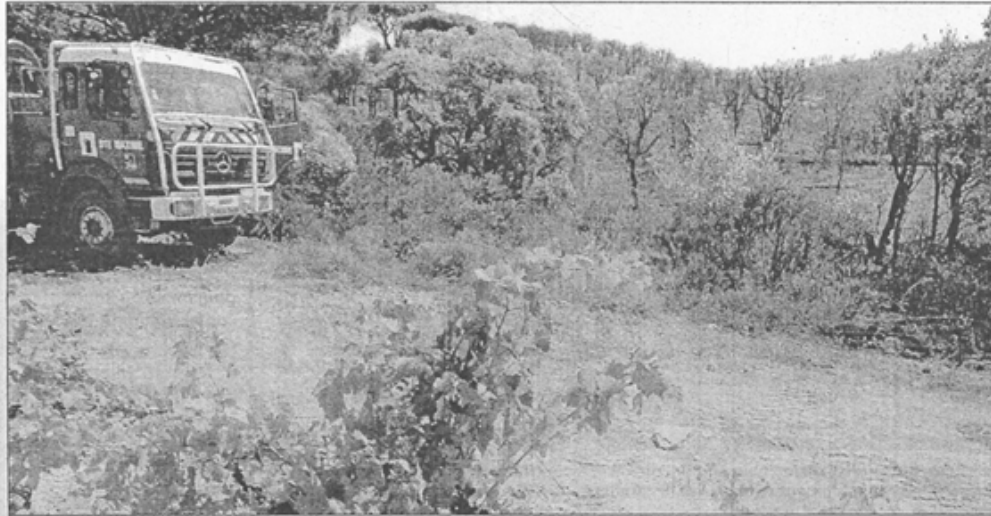


■ feu de ramatuelle

Un viticulteur placé en garde à vue



C'est à cet endroit que serait parti l'incendie mardi après-midi. Un viticulteur utilisant une épaveuse en serait à l'origine. (Photos Rodolphe Goupil)



André Martinez contemple son terrain désolé. Non loin de là, les vacanciers ont déjà reposé leur serviette à deux mètres des buissons calcinés.

TRENTE hectares de forêt ravagés par les flammes, pas de victime, seul un sapeur-pompier intoxiqué par de la fumée, un cabanon et quelques chaises brûlés, plusieurs villas superficiellement noircies, tel est le bilan de l'incendie de Ramatuelle, dressé hier par le capitaine Didio, commandant de la compagnie de gendarmerie de Gassin/Saint-Tropez. C'est au final la flore et la faune de l'espace remarquable en proie des flammes, pour l'essentiel propriété du Conservatoire du Littoral - voir par ailleurs - qui aura le plus gravement souffert, hormis le vent de panique saisissant durant trois heures mardi en fin d'après-midi les quelque 500 personnes - résidents secondaires, bal-

gneurs, vacanciers et promeneurs - se trouvant à proximité immédiate du sinistre et qu'il aura fallu évacuer par voie terrestre ou maritime.

Intervention rapide et efficace des secours

On doit à la rapidité des secours, moyens aériens puissants et sapeurs-pompiers en nombre au sol⁽¹⁾ ce bilan somme toute limité des dégâts matériels, la protection des nombreuses villas disséminées dans la colline, dans le secteur de l'Escalet, ayant été menée de manière très efficace, comme le fut l'intervention des gendarmes et policiers municipaux chargés du bouclage du secteur et de l'éloignement des personnes, laissant le bilan humain intact de toute vic-

time. Parti vers 16 h 30, contenu avant la tombée de la nuit, cet incendie a mobilisé dès mardi soir l'intervention de techniciens en identification criminelle de la Gendarmerie nationale, afin de déterminer l'origine du feu.

Selon les premières investigations, celui-ci pourrait avoir pour origine accidentelle un engin agricole utilisé par un viticulteur, dans les vignes mais à proximité immédiate d'une zone boisée. Des étincelles en auraient

jailli, mettant le feu à la forêt.

Le conducteur présumé de la machine, M. Alain Brun, âgé d'une cinquantaine d'années, a été interpellé par les gendarmes, placé en garde à vue mardi soir,

il a été remis en liberté hier en cours de journée et fera l'objet d'une convocation ultérieure. L'enquête, textes administratifs et préfectoraux à l'appui, s'attache pour sa part à déterminer si cet engin, une épaveuse, était ou non utilisé de manière réglementaire.

J.G. M.

L'origine accidentelle privilégiée

conservateur du littoral : « Trente ans avant de retrouver le même paysage »

ANDRÉ MARTINEZ est assommé. Mardi, en trois heures, il a vu partir en fumée la moitié du territoire dont il s'occupe depuis 15 ans. Après un premier tour sur le sentier du littoral et dans le massif hier matin, il a déjà trouvé des tortues calcinées. Le bilan des destructions est effroyable, les perspectives sont aussi peu réjouissantes.

Quelle est l'ampleur des dégâts sur la faune et la flore ?

Sur les 79 hectares du territoire du Conservatoire du littoral, une trentaine a brûlé. Récemment nous avions fait un comptage de tortues sur la zone dévastée, il y en avait plus d'une trentaine, de toutes les tailles mais aussi des belettes, furets, lézards, serpents, sangliers. Certains peuvent s'être

échappés, d'autres non, certains ont pu s'abriter dans des vallons, mais d'autres ont pu être étouffés par la fumée. Nous en saurons plus quand nous aurons parcouru la zone en profondeur.

Quelles sont les répercussions d'un tel feu ?

Du point de vue de l'écosystème, c'est dramatique. Les palmiers nains, les lavandes de mer, les cristes marines, toutes ces espèces protégées sont parties en fumée. Les pins d'Alep, les pins maritimes, les chênes verts, blancs, tous sont morts, sauf les chênes lièges. La chose positive c'est que quelques espèces du côté de la colline de la Bastide Blanche vont pouvoir reprendre, comme l'arbusier, qui a beaucoup d'eau dans ses racines et

qui peut repousser, ou certaines graines du sol qui, aux premières pluies, vont germer, comme les bruyères. Mais encore faudrait-il de grands hivers pluvieux et que le vent d'Est ne souffle pas tout le temps. Je pense, compte tenu de tous ces éléments, qu'on ne reverra pas le site tel qu'il était avant au moins 30 ans.

Qu'est ce qui va devoir être fait sur le site ?

D'abord abattre les arbres morts, puis poser des barrages pour retenir la terre voire poser des filets de toiles de jute. Car avec le vent et la pluie, le massif va s'éroder et la terre va être entraînée dans l'eau. Cette présence de poussière dans la mer pourra causer des dommages également sur la micro-faune marine du bord. Sur les oursins, les

larves accrochées aux herbiers de posidonies, les petits animaux. C'était déjà le cas quand je suis arrivé en 1992, avant le fascinage (mise en place de barrières de bois).

Quand allez-vous vous mettre au travail ?

Dès que les crédits nous seront accordés car pour l'instant, nous ne pouvons rien faire. Et j'ai peur que nous n'ayons les financements qu'en décembre... Il faudrait 500 000 euros pour conduire tous les travaux. Par ailleurs, comme nous sommes une association de gestion de site, nous pouvons recevoir des dons. Ceux que ça intéresse...

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURA FOURNIER

Savoir + Rens. 06.11.52.04.18.